

Conditions Générales

Déposer un dossier au Secrétariat des Affaires Universitaires composé de :

- ✓ 01 (une) Fiche d'inscription et une fiche de renseignements ;
- ✓ 02 (deux) Photos 4 x 4 ;
- ✓ 01 (une) Photocopie légalisée de l'acte de naissance ;
- ✓ 01(une) Photocopie légalisée du Baccalauréat (ou diplôme équivalent) ;
- ✓ 01 (une) Photocopie légalisée des diplômes et relevés de notes des années universitaires avant l'UCAC pour les étudiants recrutés en cours de cycle ;
- ✓ Le coupon de la visite médicale effectuée au Centre Médico-Social de l'UCAC.

Formalités Pour les nouveaux

- Payer uniquement à la banque et au nom de l'étudiant(e) **239 190 FCFA** de frais d'inscription non remboursable, ainsi constitués :
 - ✚ **Inscription: 200 000 FCFA (Compris dans la scolarité)**
 - ✚ **Assurance : 29 890 FCFA**
 - ✚ **Associations étudiantes: 5 000 F CFA**
 - ✚ **Visite médicale : 4 000 FCFA**
- ✚ **Règlement intérieur : 300 FCFA** (le nom de l'étudiant(e) à la première page)
- **Retirer une fiche d'inscription auprès des établissements dès le 01 Septembre 2022.**

Fiche à déposer immédiatement au Secrétariat des Affaires Universitaires.

- Si vous êtes assuré, présenter dès la rentrée une attestation individuelle valable pour 2022-2023 au Service des Œuvres Universitaires et Sociales (SOUS) en vue d'obtenir une dispense ;
- Visite médicale obligatoire à l'UCAC.

Formalités Pour les anciens et les scolarités spéciales

Déposer un dossier au Secrétariat des Affaires Universitaires composé de :

- ✓ La fiche d'inscription dûment remplie, validée à la caisse, comportant le montant des paiements ;
- ✓ La fiche de reprise dûment signée par le Doyen/Vice-doyen pour les étudiant(e)s ajournés et/ou en reprises ;
- ✓ 01 (une) photo 4 x 4 ;
- ✓ Le coupon de la visite médicale effectuée au Centre Médico-Social de l'UCAC.

Pour les anciens : Payer au plus tard le **28 Octobre 2022, 138 390 FCFA** de frais d'inscription, ainsi constitués :

- ✚ **Inscription : 100 000 FCFA**
- ✚ **Assurance : 29 890 FCFA**
- ✚ **Associations étudiantes : 5 000 FCFA**
- ✚ **Visite médicale : 3 500 FCFA**

Pour les scolarités spéciales: Payer, au plus tard le **28 Octobre 2022**, au moins 40% du montant homologué, plus les frais d'association et de visite médicale. S'acquitter des 60% de ce même montant, avant la fin du semestre concerné.

- Retirer une fiche d'inscription auprès des établissements dès le 01 Septembre et au plus tard le 28 Octobre 2022.

Fiche à déposer immédiatement au Secrétariat des Affaires Universitaires.

- Si vous êtes assuré, présenter une attestation individuelle valable pour 2022-2023 au Service des Œuvres Universitaires et Sociales (SOUS) pour obtenir une dispense ;
- Visite médicale obligatoire à l'UCAC.



Au service de la vérité et de la Justice

SCOLARITÉ

Applicable aux anciens et aux nouveaux

Établissements	1 ^{er} Cycle	2 ^{ème} Cycle	3 ^e Cycle
	Années 1, 2, 3	Master 1 & 2	Doctorat
Faculté de Sciences Sociales et de Gestion	1 050 000 19 250	1 350 000 24 750	1 550 000
Faculté des sciences Juridiques et Politiques	1 050 000 19 250	1 350 000 24 750	
Faculté de Philosophie	800 000 14 700	900 000 16 500	-
Faculté de Théologie	750 000 13 750	850 000 15 600	1 050 000
Département de Droit Canonique	750 000 13 750	850 000 15 600	-

Coût d'un crédit

N.B. : Les frais annexes (assurance, associations étudiants, visite médicale et règlement intérieur) ne sont pas pris en compte dans la scolarité.

Tous les étudiants sont tenus d'assister à la réunion d'information qui se tiendra le premier jour de la rentrée.

- Payer 60 % des frais de scolarité (frais d'inscription pris en compte) au plus tard le 28 novembre 2022 et 40 % au plus tard le 16 février 2023.
- S'acquitter des frais annexes et si l'on est assuré, présenter une attestation individuelle valable pour 2022-2023 au Service des Œuvres Universitaires et Sociales (SOUS) pour obtenir une dispense.

Notes - Bien

L'inscription correctement effectuée donne droit à la délivrance de la carte d'étudiant.

Seule la carte d'étudiant donne accès aux différents campus de l'UCAC.

Tout paiement des frais de scolarité après les délais fixés est pénalisé de 5 000 FCFA par échéance. L'échéance correspond à un semestre.

Ne seront considérés comme régulièrement inscrits que les étudiants ayant réglé au moins 60 % des droits d'inscription (Cf. Art 50 du Règlement Intérieur).

Les listes officielles définitives des étudiants inscrits, pour l'année universitaire 2022-2023, seront publiées le 1^{er} décembre 2022 par le Recteur.

Inscriptions

Le dossier d'inscription (volet 2 et 3) est à déposer selon les campus choisis :

- Nkolbisson : Bâtiment A, entrée principale, 1^{ère} porte à gauche ;
- Ekounou FSSG: Bâtiment A, entrée principale, rez-de-chaussée, première porte à droite ;
- Ekounou FSJP: Bâtiment A, entrée principale, 2 premières portes à droite.

Paiements

Tous les paiements se font à :

✚ **SOCIETE GENERALE CAMEROUN**

N°10003 00200 29009002192 25

IBAN: CM21 10003 00200 29009002192 25

✚ **BICEC**

N° 10001 06860 44515160001 19

IBAN: CM21 10001 06860 44515160001 19

✚ **CCA**

N°10039 10031 01358186001 16

IBAN: CM21 10039 10031 01358 18600 116

✚ **AFRILAND FIRST BANK**

N°07470011001

IBAN: CM21 10005 00064 07470011001 18

N.B.: Ces paiements doivent être validés à la caisse, soit à Nkolbisson, soit à Ekounou, selon le campus fréquenté par l'étudiant(e), sur la fiche d'inscription préalablement retirée auprès des Établissements.

✚ Les ancien(ne)s étudiant(e)s doivent s'inscrire en indiquant leur matricule avant le nom.



Campus de Nkolbisson

Tél. (237) 222 23 74 00 – 222 23 74 01

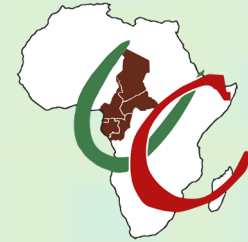
Fax: (237) 222 23 74 02

B.P.: 11628 Yaoundé – Cameroun

Email: sgac@ucac-icy.net

secretaire-universitaire@ucac-icy.net

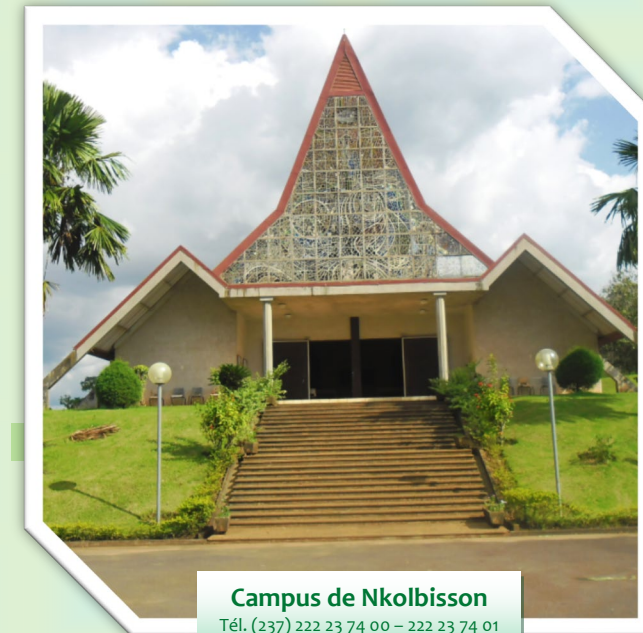
Site web: www.ucac-icy.net



Institut Catholique de Yaoundé

**PROCÉDURES D'INSCRIPTION
ET DE RÉINSCRIPTION**

2022 - 2023



Campus de Nkolbisson

Tél. (237) 222 23 74 00 – 222 23 74 01

Fax: (237) 222 23 74 02

B.P.: 11628 Yaoundé – Cameroun

Email: sgac@ucac-icy.net

secretaire-universitaire@ucac-icy.net

Site web: www.ucac-icy.net